



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 2009

Présents : Gérard LONGEAT, Michel GILLET, Patrick FRASQUET, Terry JAMES, Christian DUHAMEL, Xavier HUBERT, Dominique GLEVAREC, Yann LE QUERE, Laurent TILLEAU, Stéphane BOUILLON, Claude PETIT, Christine MORVAN, Pierre MOUROT, Maxime STEPHAN

Absents excusés : Daniel SOUBEN, Patrice BIECHY, Luc HOUDET

Les différents points de l'ordre du jour ont fait l'objet du Compte rendu suivant :

1) Salaire Anne Sophie BALOUD.

A l'unanimité des Membres présents le salaire d'Anne Sophie Baloud a été réévalué avec effet rétroactif au 1^{er} février 2009 sans changement de sa classification comme convenu par l'ancienne équipe du CDV56.

2) Validation du Compte rendu du Conseil d'administration du 12 Février 2009

Le Compte-rendu de la réunion du 12 février 2009 a été accepté par l'ensemble des Membres présents. Sur proposition de P. Mourot, dans le but d'en accélérer la diffusion auprès des Administrations et des Clubs, le CA a accepté à l'unanimité des Membres présents que les CR soient diffusés avec l'aval du Bureau sans attendre la validation du CA.

3) Affiliation Cercle nautique d'Etel.

La demande d'affiliation à la FFV a été acceptée à l'unanimité.

4) Organigramme de fonctionnement du CDV.

G. Longeat propose un projet d'organigramme de fonctionnement qui, tout en étant conforme aux statuts et règlement intérieur de la FFV, met l'accent sur les fonctions qui, à son sens, demande un développement particulier. Il propose notamment la création de :

- un groupe de travail chargé de présenter au CA, dans 3 à 4 mois, un **projet sportif pluriannuel départemental**
- une fonction **Communication** ayant la responsabilité d'informer régulièrement les Autorités administratives de tutelle et l'ensemble de nos Clubs sur le travail du Comité et les événements « Voile » marquants qui se déroulent dans le Département et la Région.
- une **Commission « Centres d'entraînement »** spécifique, directement rattaché au Bureau, ayant la lourde responsabilité de relancer, dynamiser et développer en collaboration avec nos Clubs et les Entraîneurs compétents les Centres d'entraînement sur tout support.

Suite à un débat constructif entre les différents Membres présents le projet est adopté et les Responsables de chaque Commission, groupes de travail et cellules nommés comme suit.

- Groupe de travail projet sportif : D. Souben
- Cellule Communication : M. Gillet
- Commission Développement : T. James

- Commission Voile légère : P. Mourot
- Commission Voile habitable : C.Morvan et G.Longeat
- Commission Haut Niveau : D. Souben
- Commission Centres d'Entraînement : X. Hubert

A l'issue de ces nominations, G.Longeat a demandé que les différentes Commissions soient rapidement opérationnelles et qu'une réunion de travail de chaque Commission avec le Bureau soit programmée dans les 4 à 6 semaines pour la mise au point de leur Programme et Budget.

Suite à ces réunions préparatoires le CA sera convoqué pour délibérer valablement sur les programmes et les budgets présentés.

5) Matériel propriété du CDV.

L'inventaire du matériel appartenant au CDV a été communiqué au CA notamment le poste voile qui a représenté sur les 3 années écoulées un investissement de 31000€.

Le CA a décidé de mettre en vente, dans les meilleurs délais, tout le matériel en sa possession à l'exception du semi-rigide et de son moteur pour lesquels un délai supplémentaire de réflexion a été demandé par certains Membres.

Les voiles qui représentent l'engagement financier le plus important seront rapatriées dans les locaux d'Aulona sous la responsabilité de C. PETIT, lors de la prochaine réunion avec l'ENSVN le 26 mars, et contrôlées par L. Tilleau puis mises en vente notamment sur le site internet du CDV.

Concernant le semi-rigide, avant toute mise à disposition à des Clubs, son contrat d'assurance sera étudié pour connaître les risques que le CDV encoure en cas d'accident. D. Glévarec a accepté de prendre en charge ce dossier.

6) Implantation du Bureau du CDV

Deux possibilités sont actuellement envisagées :

- dans les locaux du CDOS à la Maison du Sport, près de la Clinique Océane
- dans les futurs bureaux de la Sagemor sur la ZI du Prat. Cette hypothèse paraît aujourd'hui la plus intéressante. Nous attendons une information plus complète.

7) Championnat de France Minimes

Le bureau a fait une proposition à l'ENSVN pour l'organisation générale et le budget prévisionnel de l'épreuve. Dans cette proposition, le CDV est l'organisateur de l'épreuve chargé de gérer les moyens humains et matériels émanant du milieu associatif et l'ENSVN est la structure chargée de la responsabilité opérationnelle de l'épreuve.

Une réunion est prévue sur le site de l'ENSVN le 26 mars pour signer la Convention régissant les responsabilités de chacun des partenaires et adopter le budget prévisionnel.

M. Gillet est responsable pour le CDV de l'organisation de l'épreuve.

8) Dossiers de subvention CNDS et Conseil Général

Les délais de remise des dossiers étant très courts, le CA a donné son aval pour que, cette année, ils soient traités et envoyés directement par le Bureau.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 heures 30.

Gérard LONGEAT
Président du CDV56

Michel GILLET
Secrétaire général du CDV56

PJ : Organigramme de fonctionnement du CDV 56